Institutional Repository - Research Portal
Dépôt Institutionnel - Portail de la Recherche
researchportal.unamur.be
University of Namur

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Présence et action du FDF dans les 19 communes bruxelloises

Wynants, Paul

Published in:
FDF

Publication date:
2014

Link to publication

Citation for pulished version (HARVARD):
Wynants, P 2014, Présence et action du FDF dans les 19 communes bruxelloises. dans V Dujardin & V Delcorps (eds), *FDF: 50 ans d'engagement politique.* Racine, Bruxelles, pp. 219-255.

General rights
Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy
If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Download date: 02. May. 2026

PRÉSENCE ET ACTION DU FDF DANS LES 19 COMMUNES BRUXELLOISES

Paul WYNANTS

Le propos de la présente contribution est d'examiner l'implantation et l'action du FDF dans les 19 communes de l'agglomération bruxelloise depuis 1964. Il se subdivise en 11 sections. À l'exception de celle qui a trait aux élections du 14 octobre 2012, chacune des neuf premières sections couvre une période de six ans, incluant un scrutin[1] et la mandature qui suit. Les deux dernières sections s'attachent à la gestion communale des mandataires du FDF et à la politique que ceux-ci mènent sur des enjeux communautaires locaux. L'aperçu proposé dans ces pages se fonde sur des publications scientifiques[2], sur la presse, sur la documentation conservée au Centre de recherche et d'information socio-politiques et sur les archives du parti, notamment sur celles des sections locales de l'agglomération bruxelloise.

Pareille entreprise n'est pas facile à mener à bien, en raison des particularités que présente la Région de Bruxelles-Capitale. Tout d'abord, en effet, la composition du corps électoral y varie dans le temps et dans l'espace, sous l'influence des flux migratoires et de la ségrégation spatiale des habitants selon le statut socio-économique. Ensuite, le paysage politique y est fragmenté, en raison du bilinguisme et de la scission des partis nationaux. Il est aussi brouillé par la présentation d'assez nombreuses listes de cartel ou du bourgmestre. Enfin, on observe une propension, plus marquée qu'en Flandre et en Wallonie, des listes à changer de nom et des mandataires à pratiquer le nomadisme politique, sous la forme de dissidences, de scissions et de changements de camp.

1 Pour les résultats des élections communales de 1970 à 2012, voir les annexes I-IV.
2 Voir la bibliographie en fin de volume.

Les singularités du FDF ne facilitent pas le travail d'analyse. Pointons-en trois. Tout d'abord, l'électorat du parti amarante, plus ou moins détaché des «piliers» traditionnels, est plus mobile que celui d'autres formations politiques. Ensuite, l'autonomie dont jouissent les sections locales, en matière d'alliances et de programme, est assez large, de sorte que chaque commune peut, à certains moments, constituer un cas d'espèce. Enfin, la plupart des bourgmestres et des échevins FDF personnalisent fortement leur action politique: celle-ci est moins affaire d'idéologie que de choix individuels et collectifs, posés en fonction d'un contexte local donné.

1964-1970

Comme on l'a vu, le FDF estime prématuré de se présenter aux élections communales du 11 octobre 1964. De l'extérieur, il soutient quelques listes locales de défense des intérêts francophones (Unité francophone, Unité démocratique francophone). À défaut, il invite les électeurs à apporter leurs suffrages à des candidats qui, tel le libéral Roger Nols à Schaerbeek, défendent les droits des Bruxellois de langue française. Il appelle les citoyens à désavouer les partis traditionnels, qu'il accuse de capituler devant les exigences flamandes.

Au cours de la mandature de 1964-1970, le FDF bénéficie de ralliements d'élus locaux venus d'autres horizons: les plus connus sont Adrien Motte et Georges Dandoy, respectivement échevin et conseiller communal à Etterbeek, ainsi que les libéraux Roger Nols (Schaerbeek) et Pierre Havelange (Saint-Josse-ten-Noode). À partir de 1965, le parti régionaliste bruxellois se dote graduellement de sections locales, implantées dans toutes les communes de l'agglomération. Il se rapproche peu à peu du mouvement Démocratie bruxelloise (DB), emmené par François Persoons. Ainsi qu'on l'a signalé, ce mouvement est issu de l'opposition de sociaux-chrétiens francophones à l'alliance de la tendance Vanden Boeynants avec le CVP bruxellois.

La formation amarante participe activement à la rédaction et à la promotion du «Manifeste des 29» (11 juillet 1968): cette déclaration commune est signée par des mandataires bruxellois et brabançons du FDF, du PSB, du PLP, de DB et du Parti communiste. Ces élus s'opposent au plan de réformes institutionnelles du gouvernement Eyskens-Merlot, jugé préjudiciable à la liberté linguistique et au

développement de l'agglomération. Le parti régionaliste bruxellois fait de l'adhésion à ce manifeste la condition *sine qua non* de l'incorporation, en son sein, de personnalités issues d'autres formations politiques. Ce préalable est exigé de six conseillers communaux libéraux d'Anderlecht, de Bruxelles-Ville, de Schaerbeek et de Watermael-Boitsfort, ainsi que d'un conseiller communal socialiste de Schaerbeek, qui rejoignent le parti.

Afin de montrer que son action ne se limite pas aux seuls enjeux linguistiques, le FDF se dote d'un programme général: il y dénonce notamment les effets dévastateurs de l'urbanisation anarchique et de la spéculation immobilière, tout en préconisant une participation plus active des citoyens à la vie publique. Il est le premier parti à lancer, dès l'automne 1969, une campagne préélectorale dans l'agglomération bruxelloise, en vue du scrutin communal du 11 octobre 1970. Il annonce son intention de déposer une liste dans chaque commune de l'agglomération. À partir du 11 juin 1970, il est un des fers de lance de la protestation, organisée par le Comité de salut public pour la défense de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale: il s'agit de dénoncer la limitation de cette région à 19 communes, telle qu'elle est prévue par l'article 3ter de la Constitution, alors soumise à révision.

1970-1976

Endeuillée par la mort du militant FDF Jacques Georgin, la campagne électorale de 1970 est rude. Le parti amarante tente de transformer le scrutin municipal en consultation populaire à retentissement national, en invitant les habitants francophones à exprimer leur refus du «carcan». Il adopte le slogan «Bruxelles appartient à ceux qui ne l'ont jamais trahie». Il axe sa propagande sur la défense de la liberté de langue et sur la nécessaire consultation des populations pour la délimitation de la région bilingue de Bruxelles-Capitale. Il réserve l'essentiel de ses critiques aux listes anti-fédéralistes de l'Union pour l'avenir de Bruxelles-Unie voor de toekomst van Brussel (UAB-UTB), emmenées par l'ancien Premier ministre Paul Vanden Boeynants. Il présente cette formation, dotée de gros moyens, comme un cheval de Troie du flamingantisme, dont la vocation serait de diviser les Bruxellois de langue française et de les inciter à la résignation. Il promeut un rassemblement des forces politiques francophones hostiles aux vues institutionnelles

du gouvernement. Il dépose ainsi des listes de cartel avec Démocratie bruxelloise à Auderghem, Etterbeek, Uccle et Woluwe-Saint-Pierre. Il aligne de nouveaux renforts venus d'autres horizons, en subordonnant leur ralliement à l'adhésion à son programme et en veillant à assurer, sur ses listes, un équilibre entre les tendances idéologiques.

Le 11 octobre 1970, le FDF réalise une percée incontestable, devenant le premier parti de l'agglomération bruxelloise sur le plan communal. Ses listes – propres ou de cartel avec DB – recueillent 27,4 % des votes valables exprimés. Elles font élire 31,4 % du nombre total des conseillers communaux bruxellois. Il s'en faut de peu que le parti amarante décroche une majorité absolue en sièges à Watermael-Boitsfort. La direction du FDF voit dans ces résultats l'expression d'une opposition du corps électoral à la politique gouvernementale. Elle invite les partis associés au sein du Comité de salut public à isoler l'UAB-UTB lors de la constitution des collèges. Elle exclut toute alliance avec les forces politiques qui n'ont pas adhéré au «Manifeste des 29». Elle tente de négocier une globalisation des accords de majorité, pour l'ensemble de l'agglomération, avec le PLP bruxellois, mais elle ne peut mener à bien cette opération.

En fin de compte, le FDF prend part à six Collèges[3]. Il détient les mayorats d'Etterbeek (Léon Defosset), de Forest (Jacques Lepaffe), de Schaerbeek (Roger Nols) et de Woluwe-Saint-Pierre (François Persoons). Il est également représenté aux Collèges de Koekelberg et d'Uccle. Au total, il compte 15 échevins. Il est, cependant, tenu à l'écart du pouvoir, malgré les ouvertures auxquelles il procède, dans sept communes: Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles-Ville, Evere, Jette, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Lambert. Ces mises à l'écart s'expliquent: ici, le parti est perçu comme un intrus; là, il est considéré par ses partenaires potentiels comme un danger, en raison de son radicalisme linguistique; ailleurs encore, il n'obtient pas que ses exigences soient rencontrées. Souvent, les partis traditionnels sont enclins à pratiquer le «tous contre un», quitte à constituer une majorité «anti-FDF» formée de battus. C'est pourquoi, avec 31,4 % des sièges dans les Conseils communaux, la formation dirigée par Albert Peeters n'obtient que 14,7 % du nombre total d'échevinats.

3 À sept Collèges à partir de décembre 1973, lorsque la «coalition anti-FDF» se disloque à Watermael-Boitsfort.

Au début de l'année 1971, il apparaît que la nomination des quatre bourgmestres bruxellois du parti régionaliste est différée par Lucien Harmegnies, ministre socialiste de l'Intérieur. Une partie de la presse francophone laisse entendre que le gouvernement préférerait avoir affaire à des mayeurs plus dociles, qu'il escompte une rupture *in extremis* d'accords de majorité conclus avec le FDF et qu'il table sur l'existence de difficultés politiques locales, en vue de nommer des bourgmestres choisis dans la minorité. Elle invite l'exécutif national à respecter les règles du jeu démocratique. Les bourgmestres FDF de Forest, Schaerbeek et Woluwe-Saint-Pierre prêtent serment le 21 janvier 1971. Leur collègue d'Etterbeek ne peut faire de même qu'au début du mois de mai, après que la validité de son élection comme conseiller communal ait été contestée.

Le 26 mai 1971, le FDF intègre DB en ses rangs, avec formation d'un groupe unique dans les quatre Conseils communaux concernés. Pendant la mandature de 1970-1976, il bénéficie encore de ralliements, mais il assiste à un nombre plus grand de départs: 18 élus communaux le quittent pour siéger comme indépendants, regagner leur famille politique d'origine ou adhérer à un petit parti. Ces défections ne sont pas dues au hasard: le cap nettement fédéraliste adopté par le FDF déplaît à des personnalités aux vues unitaristes; par ailleurs, certains élus changent de camp à la suite d'ambitions déçues, de rivalités personnelles ou à cause de leur propension marquée au nomadisme politique.

L'opposition du FDF à la politique linguistique du gouvernement débouche sur «l'affaire des guichets de Schaerbeek». La réorganisation de l'état-civil incite la majorité de cette commune, conduite par R. Nols, à réserver cinq guichets aux francophones, deux aux habitants issus de l'immigration et un seul aux néerlandophones. Il y a violation de la loi, constatée par le Conseil d'État. Les Collèges d'Etterbeek, de Forest et de Woluwe-Saint-Pierre s'apprêtent à suivre l'exemple schaerbeekois. Aussi le gouvernement charge-t-il un commissaire spécial, le procureur général honoraire Walter Ganshof van der Meersch, de retirer les panneaux unilingues de l'Hôtel de Ville de la cité des Ânes à l'aide d'une cisaille, sous la protection de la gendarmerie. Cet épisode est amplement médiatisé, surtout par la presse flamande.

1976-1982

En vue des élections communales du 10 octobre 1976, le FDF étoffe son programme, édité en livre de poche de 64 pages sous le titre *FDF 1976: on a la ville qu'on mérite.* Pour la première fois, il fait figurer sur ses affiches un slogan qu'il utilisera souvent par la suite: «Bruxellois maître chez toi». À nouveau, il met en lumière la portée nationale et régionale du scrutin: à la veille d'un dialogue de communauté à communauté, il faut donner aux représentants bruxellois la capacité de faire entendre leurs voix, afin que la région centrale du pays bénéficie du statut de «région à part entière». Dans sa communication, le parti amarante «fait vibrer la corde de la victimisation, conjuguant puissance et martyre»: il met en exergue ses succès électoraux, annihilés par la mise à l'écart dont il fait l'objet de la part des formations traditionnelles, en vue d'inciter les électeurs bruxellois, «souffrant de se sentir minorisés», à s'identifier à sa cause[4].

Dans l'agglomération, sur le plan local, le FDF réalise les meilleures performances de toute son histoire, à l'automne 1976, alors que la presse lui prédisait généralement un recul. Il conforte, en effet, son leadership: 33,8 % des votes valables exprimés, 39,1 % du nombre total de sièges de conseillers communaux à pourvoir, des majorités absolues en voix et en sièges à Etterbeek et à Schaerbeek, des majorités absolues en sièges à Auderghem, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre, une très forte majorité relative à Watermael-Boitsfort. Le FDF progresse dans les communes où il s'est imposé en 1970 et conquiert le premier rang dans trois autres localités. La direction du parti se réjouit de la confiance que la population place dans ses élus pour défendre ses intérêts lors des prochaines négociations communautaires. Elle craint, toutefois, que les autres partis continuent à se coaliser contre le vainqueur des élections, pour empêcher ce dernier d'accéder au pouvoir.

En réalité, le FDF détient une position inexpugnable ou extrêmement solide dans six communes où il est appelé à exercer le mayorat: Auderghem (Lucien Outers), Etterbeek (Léon Defosset), Schaerbeek (Roger Nols), Watermael-Boitsfort (Andrée Payfa-Fosseprez), Woluwe-Saint-Lambert (Georges Désir) et Woluwe-Saint-Pierre (François Persoons). De surcroît, il participe à des

4 G. Thoveron, «Battre la campagne à Bruxelles», *Res Publica*, vol. XVIII, 1976, p. 408-411.

majorités de gestion à Jette et à Koekelberg[5]. Il prend le contrôle du Collège de Forest, après le ralliement de six élus socialistes à sa cause. Il a ainsi la charge de 45 échevinats. Cependant, ses offres de services se heurtent à des fins de non-recevoir à Berchem-Sainte-Agathe, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode et Uccle.

En dépit de ralliements signalés dans une autre contribution – ceux des libéraux S. Moureaux, R. Gillet, B. Risopoulos et J.-P. Poupko –, le FDF commence à perdre des plumes à partir des élections européennes du 10 juin 1979. Par la suite, les départs de mandataires l'emportent en nombre sur les arrivées en provenance d'autres partis. Ils sont dus tantôt au sentiment, éprouvé par certains élus, d'un glissement vers la gauche au détriment de la sensibilité libérale, tantôt à des divergences de vues sur la politique d'immigration, tantôt à des divisions internes au sein de certaines sections. À Woluwe-Saint-Pierre, le parti amarante est affaibli par le décès de F. Persoons (8 mai 1981), remplacé par Jenny Marchandise, puis par Roland Gillet. À Schaerbeek, R. Nols évolue de plus en plus comme un électron libre: il adopte des positions xénophobes et est fort critiqué pour sa gestion communale, mais il n'est pas rappelé à l'ordre par la direction du parti, sans doute en raison de la force de son ancrage local. À Molenbeek-Saint-Jean, le bourgmestre Marcel Piccart, exclu du PS en novembre-décembre 1980, rallie le FDF avec ses partisans, en cours de mandature. Le parti compte ainsi un mayeur de plus dans ses rangs, mais l'intéressé est isolé face à un Collège hostile. Bref, à Bruxelles, le FDF ne s'apprête pas à affronter les élections communales du 10 octobre 1982 sous les meilleurs auspices.

1982-1988

Lors de la campagne préparatoire au scrutin municipal de l'automne 1982, le FDF met l'accent sur son rôle de rempart face à l'esprit de conquête des Flamands envers Bruxelles, à ses yeux laissée à l'abandon par les partis traditionnels. Il éprouve du mal à gérer certains problèmes locaux: ainsi, le bourgmestre de Schaerbeek adopte des positions de plus en plus racistes et droitières, tout en annonçant son intention de déposer une liste éponyme (NOLS., à savoir Nouvelles orientations pour les libertés schaerbeekoises), au sein de

5 Dans cette commune, il en est écarté en mars 1981 pour « obstruction ».

laquelle le poids du FDF faiblirait; à Forest, le premier échevin Henri Lismonde diffuse, lui aussi, une «Lettre ouverte à la canaille» aux relents xénophobes. L'aile gauche du parti, représentée par S. Moureaux et par des cadres du Mouvement ouvrier chrétien, s'en indigne. Dénonçant le recours à «une basse démagogie[6]», elle s'étonne de la faiblesse de la réaction de la chaussée de Charleroi. Le FDF, estime la presse, n'a plus le vent en poupe: il risque de pâtir de la concurrence d'Écolo, nouveau parti qui se pose en promoteur d'une rénovation de la vie publique.

Les résultats enregistrés le 10 octobre 1982 se ressentent de ce climat morose. Le FDF demeure la première force politique de la capitale, mais il enregistre un recul assez sévère: il recueille 28 % des suffrages valables exprimés et 33,7 % des sièges de conseillers communaux à pourvoir. Ces résultats sont positivement affectés par l'ouverture de deux listes du bourgmestre à des candidats d'autres sensibilités, à Molenbeek-Saint-Jean et à Schaerbeek. En dehors de cette dernière commune, le parti fédéraliste conserve trois autres majorités absolues en sièges, à Auderghem, Etterbeek et Woluwe-Saint-Lambert. Ailleurs, c'est, à tout le moins, l'effritement qui prévaut. La direction du FDF explique ce recul par les attaques incessantes dont le parti a fait l'objet de la part de ses adversaires. Elle compte sur la capacité de résistance et de renouveau de ses élus afin d'amorcer un rebond.

En termes de gestion communale, le FDF conserve le mayorat dans six communes: Auderghem (L. Outers puis Robert Dept), Etterbeek (L. Defosset), Molenbeek-Saint-Jean (M. Piccart), Schaerbeek (R. Nols), Watermael-Boitsfort (A. Payfa) et Woluwe-Saint-Lambert (G. Désir). Il perd la direction de Woluwe-Saint-Pierre, où les élections doivent être recommencées, au profit des libéraux. Il fait son entrée dans la majorité à Bruxelles-Ville, mais il en est écarté à Jette, à Koekelberg et surtout à Forest, où cinq de ses élus rejoignent les rangs socialistes. Il détient encore 34 échevinats, préservant ainsi l'essentiel de sa force de frappe sur le plan municipal.

Au cours des six années suivantes, le FDF subit de plein fouet les effets de plusieurs défections. Le 13 avril 1983, R. Nols quitte le parti. Il est suivi par cinq échevins et par 12 conseillers communaux, hémorragie qui se poursuivra par la suite. Bernard Clerfayt devra littéralement reconstruire la section locale. À Forest, le leader

6 *La Cité*, 5 octobre 1982.

local, H. Lismonde, est condamné par le tribunal correctionnel de Bruxelles, le 20 avril 1983, pour propos publics antisémites, tenus en infraction de la loi Moureaux du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme ou par la xénophobie. Peu après, il renonce à la vie politique. Au début de l'année 1985, la dissidence du Rassemblement démocratique bruxellois, emmenée par le bourgmestre d'Etterbeek, L. Defosset, et par le chef de file d'Evere, S. Moureaux, entraîne le départ d'un certain nombre de mandataires locaux. Enfin, en novembre 1987, le bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean, M. Piccart, deux échevins et sept conseillers communaux rompent avec le parti amarante, au risque de rendre la commune ingouvernable. D'autres défections, moins spectaculaires, se produisent à la veille du scrutin communal du 9 octobre 1988. Ce dernier s'annonce difficile.

1988-1994

En raison des départs qu'il a subis, le FDF fait entrer en lice un certain nombre de nouveaux venus, qui n'ont pas encore acquis la renommée de leurs prédécesseurs. Il compte, cependant, sur l'opposition qu'il mène à la troisième phase de la réforme de l'État, mise en œuvre par le gouvernement Martens VIII, pour redorer son blason. Aussi le président Georges Clerfayt appelle-t-il les électeurs bruxellois à émettre «un vote de protestation et de résistance», afin de sanctionner les partis qui «capitulent devant les exigences flamingantes» et s'apprêtent à transformer la capitale en «région-croupion»[7].

Le FDF dépose une liste propre, sous son numéro national, dans 15 des 19 communes. Il s'allie au PRL à Anderlecht ainsi qu'à Woluwe-Saint-Lambert, où il constitue une liste du bourgmestre menée par G. Désir. Il participe à deux cartels locaux à Koekelberg et à Molenbeek-Saint-Jean. Il s'ensuit que, depuis 1988 et pour de tels scrutins, il n'est plus possible de calculer le pourcentage des votes valables que la formation amarante recueille, sur le plan municipal, dans l'ensemble de l'agglomération bruxelloise.

Dans les localités où la comparaison des performances est pertinente avec celles de 1982, le FDF obtient 18,5 % des votes valables

7 Archives FDF, dossier élections communales de 1988. Programme électoral. Rapport du CRISP, discours de G. Clerfayt au Congrès électoral du FDF, 1er octobre 1988.

exprimés (-6,7 %) et perd près d'un tiers des sièges de conseillers communaux qu'il détenait. Dans 85 % des cas, il régresse, avec des reculs très marqués à Etterbeek, Forest, Saint-Gilles et Woluwe-Saint-Pierre. Comme l'affiliation partisane des candidats figurant sur des listes mixtes est connue, la représentation locale de la formation menée par G. Clerfayt peut être mesurée: dans l'agglomération bruxelloise, le FDF revendique 20,2 % des sièges, contre 33,7 % six ans plus tôt. Il subit une cure d'amaigrissement, mais il n'est pas laminé pour autant. Il bénéficie, en effet, du «plébiscite pour les pouvoirs en place dans ses satrapies d'Auderghem et de Woluwe-Saint-Lambert», où il conserve ses majorités absolues, dans le second cas avec des alliés libéraux. Cependant, «il se tasse, parfois durement, là où il n'exerce pas le pouvoir[8]».

À l'issue du scrutin, le FDF garde trois mayorats: ceux d'Auderghem (R. Dept), de Watermael-Boitsfort (A. Payfa) et de Woluwe-Saint-Lambert (G. Désir). À la suite de dissidences évoquées précédemment, il perd ceux d'Etterbeek, de Molenbeek-Saint-Jean et de Schaerbeek. Il fait partie de trois autres majorités, au sein desquelles il n'est pas en position de force: il en est ainsi à Berchem-Sainte-Agathe, Molenbeek-Saint-Jean et Uccle. Il échoue dans ses tentatives de se maintenir ou d'accéder aux Collèges d'Etterbeek et de Forest, tandis qu'à Schaerbeek, il refuse toute collaboration avec les partisans de R. Nols. Il perd la moitié de ses échevinats, réduits au nombre de 17. Sur le plan municipal, il est désormais la troisième force politique de l'agglomération, nettement devancée par le PRL et par le PS.

Un tel affaiblissement ne demeure pas sans conséquence. D'une part, en effet, le FDF risque de perdre sa dotation dans le cadre du financement public des partis. C'est notamment pour parer à ce danger qu'il est amené, à l'automne 1993, à constituer une fédération avec le Parti réformateur libéral, élargie cinq ans plus tard au Mouvement des citoyens pour le changement. Comme on l'a vu, le dispositif convenu entre les partenaires n'est pas d'application à l'échelon communal, niveau auquel subsiste quelquefois une concurrence, voire une méfiance réciproque. D'autre part, le FDF constate que certaines de ses sections, et non des moindres, voient leurs effectifs s'effilocher et peinent à recruter des jeunes. Afin de rebondir, il leur suggère de mettre en œuvre un plan de relance:

8 *La Libre Belgique*, 10 octobre 1988.

il s'agit d'intensifier les activités, de resserrer les liens entre les mandataires et les affiliés, de reprendre contact avec les anciens membres, de mener une campagne de recrutement et de relancer les sections de Jeunes FDF menacées de disparition. Sur le terrain, des initiatives sont prises en ce sens, notamment à Bruxelles-Ville, mais toutes ne donnent pas les résultats escomptés.

Le parti fédéraliste bruxellois enregistre encore quelques défections au cours de la mandature de 1988-1994. Il pâtit d'une dissidence à Watermael-Boitsfort, que la presse attribue à une lutte pour la succession de la bourgmestre Andrée Payfa. La commune s'en trouve plongée dans une certaine confusion. De son côté, la section schaerbeekoise connaît un ralliement qui ne fait pas l'unanimité: celui de l'échevin Jean-Pierre Van Gorp (ex-NOLS.), en délicatesse avec le Collège communal et privé de ses attributions. Manifestement, le parti amarante traverse, dans l'agglomération bruxelloise, une période assez difficile: il lui faut régler ses problèmes internes, renouveler son personnel politique, repenser sa stratégie de recrutement et redynamiser son action.

1994-2000

En prévision des élections communales du 9 octobre 1994, les sections locales du FDF ont la faculté de s'allier au PRL ou de poser un autre choix. La plupart d'entre elles tiennent à leur indépendance. Aussi le parti dépose-t-il 16 listes qui lui sont propres, sous son numéro national. Il figure sur deux listes du bourgmestre, l'une à ossature libérale, à Ixelles, et l'autre à dominante FDF, à Woluwe-Saint-Lambert. À Etterbeek, il s'allie au mouvement ERE (Europe-Régions-Environnement) de François Roelants du Vivier et à des candidats indépendants. La stratégie du «cavalier seul», pratiquée dans la grande majorité des communes bruxelloises, n'est pas sans risque.

Durant la campagne électorale de 1994, le FDF met l'accent, plus que précédemment, sur les problèmes aigus auxquels la capitale est confrontée: diminution et appauvrissement de la population, baisse des recettes fiscales, gestion déficiente en matière d'urbanisme, de transports et de sécurité. Dans un document intitulé «Manifeste des municipalistes bruxellois: les droits des Bruxellois», il invite les citoyens à prendre leur destin en main: il les appelle à faire valoir leurs droits à la ville, à l'espace public, à la circulation, à l'ordre, à la

parole, au «juste retour» fiscal, aux politiques sociales, à la culture, à la différence et à l'activité économique. Le thème dominant de cette campagne n'en demeure pas moins communautaire: selon G. Clerfayt, il s'agit de défendre les libertés des Bruxellois francophones, menacées par «la vague de flamandisation qui déferle[9]». C'est pourquoi le slogan du parti est «La commune, ma première liberté».

À l'issue du scrutin, le FDF demeure la troisième formation dans la hiérarchie des partis de l'agglomération. La comparaison de ses résultats avec les scores de 1988 est pertinente dans 14 communes. Il y a *statu quo* à Jette et à Saint-Gilles, légère progression à Evere, Ganshoren et Uccle, nette avancée à Schaerbeek, grâce à la belle performance de B. Clerfayt. Des reculs sont enregistrés dans les huit autres localités, surtout à Watermael-Boitsfort, Etterbeek et Forest. Des majorités absolues en sièges se perpétuent à Auderghem et, grâce à une alliance avec les libéraux du cru, à Woluwe-Saint-Lambert. Dans les 14 communes considérées, 6 sièges sont gagnés, mais 16 autres sont perdus. Le pourcentage du nombre de conseillers communaux affiliés au FDF régresse de 1,8 %, pour tomber à 18,4 %. Bref, le bilan est mitigé: il recèle quelques succès, mais il comporte aussi des contre-performances.

Paradoxalement, la présence du FDF dans les collèges communaux ne faiblit pas, bien au contraire: le parti n'inspire plus à ses compétiteurs la volonté de l'écarter à tout prix; souvent même, il est sollicité par certains de ses concurrents comme force d'appoint, afin de compenser l'effritement de positions dominantes. Le FDF garde ses trois mayorats, mais avec deux changements de titulaire: outre Woluwe-Saint-Lambert (bourgmestre: G. Désir), il s'agit d'Auderghem et de Watermael-Boitsfort, dont l'administration locale est dirigée, respectivement, par Didier Gosuin et Martine Payfa. La formation amarante est présente dans sept autres collèges: elle est associée au pouvoir à Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles-Ville, Forest, Ixelles, Schaerbeek et Uccle. Elle détient 23 mandats scabinaux (+ 6). Elle donne l'impression de rebondir quelque peu, notamment grâce aux ralliements dont elle bénéficie en cours de mandature: à Auderghem, ces renforts sont dus à la capacité de rassemblement de D. Gosuin; à Schaerbeek, on assiste, le 14 mars 1995, à la réintégration temporaire du bourg-

9 *Espace francophone*, septembre 1994.

mestre Francis Duriau, ancien membre du FDF, puis de la liste NOLS., siégeant depuis quelque temps comme élu «sans étiquette». Ce retour au bercail sera de courte durée: de plus en plus, l'intéressé jouera sa carte personnelle. Jusqu'en 2000, la fédération constituée avec le PRL et le MCC ne donne guère de fruits sur le plan local.

2000-2006

Une cinquième phase de la réforme de l'État est inscrite à l'agenda politique, dès l'automne 2000. Le président du FDF, Olivier Maingain, s'attend à ce que «les partis flamands recourent à leurs chantages habituels». Aussi sa formation doit-elle être forte au lendemain du scrutin communal du 8 octobre, pour «donner le ton des positions francophones à la table des négociations institutionnelles[10]». Ces dernières pourraient déboucher sur une fusion des communes bruxelloises, destinée à augmenter artificiellement la représentation des néerlandophones dans les organes locaux. Le FDF s'oppose à toute opération de ce genre, au nom de l'autonomie communale. Il prévoit néanmoins une solution de repli: s'il devait envisager une fusion, il exigerait immédiatement l'organisation d'une consultation populaire dans les communes concernées. Il fait de «l'engagement citoyen» le thème de sa campagne.

La fédération PRL-FDF-MCC encourage la présentation de listes communes à ses composantes. Sur le terrain, ce ne sont pas ses organes suprêmes, ni ceux du PRL et du FDF, qui sont à la manœuvre, mais les sections locales des partis. Usant de leur autonomie, ces dernières concluent des accords, parfois non sans mal, dans 11 des 19 communes de l'agglomération. Emmenées par des personnalités libérales, des listes de la fédération sont déposées à Anderlecht, Forest, Ganshoren (avec le MCC) et Molenbeek-Saint-Jean (avec le VLD et des candidats indépendants). D'autres, conduites par des figures de proue du FDF, voient le jour à Jette et à Schaerbeek, où la rupture est consommée avec la mouvance Duriau. Des listes communes du bourgmestre sont également constituées: elles ont un libéral pour chef de file à Bruxelles-Ville, Etterbeek et Ixelles, un ou une FDF à Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Lambert. Par contre, le parti amarante dépose des listes propres à Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Evere, Koekelberg,

10 *FDF Actuel*, septembre 2000.

Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Uccle et Woluwe-Saint-Pierre: il ne peut y trouver un terrain d'entente avec les libéraux ou refuse de se diluer dans un ensemble jugé trop vaste. Bref, il n'est pas rare, estime la presse, que «la concrétisation de la Fédération PRL FDF MCC se heurte aux réalités politiques locales[11]».

Au soir des élections, cette fédération constitue la première force politique de l'agglomération. En son sein, la progression du PRL compense l'érosion du FDF, constatée également pour les listes que ce parti présente en *solo*, sauf à Auderghem. Dans les 19 communes, la formation fédéraliste bruxelloise ne compte plus que 13,9 % du total des élus locaux. Selon le président Maingain, elle «présente une image plus captive de la Fédération», ce qui nuirait à sa visibilité. Elle subirait également les contrecoups d'un «passage de la génération historique à la génération prospective», laquelle devrait à son tour trouver ses marques[12].

Le FDF conserve les mayorats d'Auderghem (D. Gosuin, ministre régional suppléé par Georges Defosset), de Watermael-Boitsfort (M. Payfa) et de Woluwe-Saint-Lambert (G. Désir). Il décroche celui de Schaerbeek (Bernard Clerfayt) et, à la faveur d'une mésentente entre deux factions libérales, celui d'Uccle (Claude Desmedt). Il participe au Collège dans sept autres communes. Il demeure ainsi dans la majorité à Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe et Forest. Il renoue avec l'exercice du pouvoir à Etterbeek, Koekelberg et Woluwe-Saint-Pierre. Pour la première fois, il est associé à la gestion de Ganshoren. En tout, il détient 26 échevinats (+ 3). Dans 11 des 12 communes où il est aux affaires, il compte le PRL parmi ses alliés, ce qui témoigne d'un resserrement des liens entre les deux principales composantes de la fédération.

Afin d'accentuer ce rapprochement, le Bureau de la régionale PRL de Bruxelles, les Comités directeurs du FDF et du MCC adoptent, le 28 juin 2002, soit trois mois après la naissance du MR, une convention qui régit les relations entre les sections locales des trois formations. Sous l'égide d'un coordonnateur, ces dernières sont invitées à désigner des représentants au sein d'un Comité de liaison communal. Dans ce cadre, elles définiraient des objectifs communs, organiseraient ensemble des activités et négocieraient côte à côte avec d'éventuels partenaires de majorité. Il n'est cependant pas question

11 *Le Matin*, 21 août 2000.
12 *Le Soir*, 10 octobre 2000.

de créer des sections communes aux trois composantes. Bien plus, ces dernières gardent chacune leur personnalité spécifique, leur autonomie, leurs priorités politiques et leur propre communication. Bref, sur le plan municipal bruxellois, le MR apparaît davantage comme une confédération que comme une fédération.

Manifestement, la direction du FDF ne souhaite pas qu'une trop grande proximité s'établisse, à la base, entre les partenaires: il y va de l'intérêt du parti, d'autant que celui-ci goûte peu la présence, sur certaines listes libérales, de candidats flamands jugés «infréquentables». C'est pourquoi le Conseil général confie à la direction, le 6 juin 2005, le soin d'apprécier «au cas par cas, le moment venu, si les conditions sont remplies pour constituer des listes communes avec le FDF[13]».

Comment les deux dispositifs précités – la convention du 28 juin 2002 avec le PRL bruxellois et le MCC ainsi que la résolution du Conseil général du FDF du 6 juin 2005 – sont-ils appliqués sur le terrain? Il n'y a pas nécessairement mise en œuvre uniforme dans le chef des sections et de la direction du parti.

Bien que l'on ne puisse disposer d'informations exhaustives à ce propos, il semble que la convention du 28 juin 2002 suscite plus de réticences que de marques d'enthousiasme. Dans certaines sections bruxelloises du FDF, la question du maintien du parti au sein du MR ne cesse de revenir sur le tapis. Dans d'autres, des militants déplorent l'âpreté avec laquelle ils doivent négocier la répartition des places sur une éventuelle liste commune avec les partenaires libéraux. Dans d'autres encore, notamment à Jette, Uccle et Woluwe-Saint-Pierre, les cadres locaux de la formation amarante constatent amèrement que le Comité de liaison prévu par la convention n'existe pas ou ne fonctionne pas.

Une des conditions posées par la direction du FDF pour son acceptation de listes communes avec les libéraux est l'absence, parmi les candidats, de représentants des partis flamands: les seuls néerlandophones qui pourraient éventuellement y figurer doivent se présenter comme indépendants et professer des opinions modérées en matière communautaire. Par la voix d'O. Maingain ou à l'initiative de responsables de sections, la présence de membres du VLD est catégoriquement refusée sur les listes MR de Bruxelles-Ville, d'Evere, d'Ixelles et de Jette. Les responsables de la section de Ganshoren, qui veulent figurer sur une liste de la bourgmestre à

13 *Le Soir*, 20 juin 2005.

caractère bilingue, de même que Jean-Pierre Cornelissen et ses amis, désireux de se présenter sur une liste du bourgmestre incluant des représentants de partis flamands à Koekelberg, sont considérés comme «s'étant eux-mêmes exclus du parti», faute de s'être conformés à la ligne de conduite prescrite. Des candidats néerlandophones sont admis sur des listes du bourgmestre, à Etterbeek et à Woluwe-Saint-Pierre, sur une liste MR à Uccle, mais ils doivent préalablement signer un document appelé tantôt «Charte de pacification communautaire», tantôt «Charte de respect des valeurs des démocrates francophones».

Selon la presse, le contenu de ces chartes serait variable. Ainsi, à Etterbeek, le signataire promettrait de tenir quatre engagements: respecter le principe «un homme, une voix», s'opposer à la fusion des communes bruxelloises, promouvoir le respect des minorités dans les trois régions et soutenir une application souple de la législation linguistique par le personnel communal. À Uccle, par contre, les engagements à prendre seraient plus exigeants: refuser toute scission des arrondissements électoral et judiciaire de Bruxelles-Hal-Vilvorde, promouvoir la ratification de la convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités nationales, rejeter l'assurance-dépendance mise en place par la Flandre et œuvrer à son remplacement par une assurance-dépendance fédérale, veiller au maintien de l'accord de coopération entre Uccle et la commune à facilités de Linkebeek. L'application de la résolution du Conseil général du 6 juin 2005 n'épargne donc pas au FDF un certain nombre de problèmes internes.

2006-2012

Pour le scrutin du 8 octobre 2006, le FDF pointe trois enjeux: la préservation de l'autonomie communale, la lutte contre les subterfuges utilisés par les Flamands pour gonfler artificiellement leur représentation dans les organes locaux et la défense des institutions bruxelloises, que menacerait une nouvelle phase de la réforme de l'État, voulue par Yves Leterme, promoteur du cartel CD&V-N-VA. «Les communes, déclare O. Maingain, doivent être les points d'ancrage de la résistance à une stratégie flamande d'étranglement de la capitale[14].» Le parti amarante considère que les électeurs qui

14 *Le Soir*, 12 juin 2006.

voteront pour des listes bilingues, comprenant des candidats sociaux-chrétiens néerlandophones, «se feront, en quelque sorte, hara-kiri[15]».

Selon le politologue Pascal Delwit[16], les élections d'octobre 2006 pourraient avoir, pour le FDF, une portée existentielle: si elle était privée de ses mayorats, la formation fédéraliste aurait bien du mal à récupérer ultérieurement le terrain perdu; bien plus, si elle était dépossédée de certaines de ses implantations locales, elle pourrait voir son existence remise en cause.

Cette fois, le FDF fait alliance avec le MR-LB (Mouvement réformateur-Libéraux bruxellois) dans 15 communes. Des listes du bourgmestre à ossature MR sont déposées à Anderlecht, Etterbeek, Forest, Schaerbeek, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Pierre. Des listes MR se présentent aux suffrages à Berchem-Sainte-Agathe, Evere, Ganshoren, Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode et Uccle. Une «liste de rassemblement» à dénomination locale, Renouveau bruxellois, est constituée à Bruxelles-Ville. Les libéraux et le FDF demeurent divisés à Auderghem, Woluwe-Saint-Lambert, Jette et Koekelberg. Dans la première de ces communes, le retour d'Alain Destexhe, qui se présentait à Bruxelles-Ville en 2000, et sa prétention à un échevinat indisposent D. Gosuin, qui apprécie peu «les voltigeurs et les candidats yo-yo[17]». Contre la liste du bourgmestre, le sénateur libéral dépose la liste «Auderghem + audacieuse», constituée avec quelques amis politiques. À Woluwe-Saint-Lambert, la tête de liste est disputée entre Olivier Maingain et Danielle Caron (FDF), première échevine sortante. Celle-ci décide finalement de conduire une liste fédérant les forces de l'opposition, Cap Woluwe, en violation des statuts du parti. Elle est considérée comme démissionnaire. À Jette, le MR-LB préfère s'allier au VLD. Ce dernier impose la candidature de Sven Gatz, ancien député de la Volksunie, que le FDF considère comme hostile aux intérêts des francophones. À Koekelberg, après sa rupture avec le groupe Cornelissen, ce qui reste du FDF dépose une liste incomplète, concurrente de celle du bourgmestre libéral Ph. Pivin.

Avec 35,1 % des voix, le Mouvement réformateur demeure la première force politique de la capitale. La liste du bourgmestre à ossature FDF gagne 6,3 % des suffrages à Auderghem, mais elle en perd

15 *Perspectives francophones*, 15 septembre-15 octobre 2006.
16 *La Libre Belgique*, 8 mars 2006.
17 *La Libre Belgique* en ligne, 4 mars 2005.

1,6 % à Woluwe-Saint-Lambert. Les cartels conduits par le parti amarante réalisent des scores très faibles à Koekelberg et à Jette. Au total, le FDF ne détient plus que 12,4 % des sièges à pourvoir. La presse souligne, cependant, qu'il «a remporté les quatre batailles de Woluwe-Saint-Lambert, de Schaerbeek, d'Auderghem et de Watermael, où il a conservé ses mayorats stratégiques et gagné des échevins[18]». De son côté, le parti fait valoir l'important renouvellement du personnel politique auquel il a procédé: près de 70 % de ses candidats sont entrés en lice pour la première fois.

En termes de participations à des majorités, le FDF fait mieux qu'à l'issue de toutes les consultations électorales passées en revue jusqu'ici. Il siège dans 12 collèges: ceux d'Anderlecht, d'Auderghem, de Berchem-Sainte-Agathe, d'Etterbeek, d'Evere, d'Ixelles, de Molenbeek-Saint-Jean, de Schaerbeek, d'Uccle, de Watermael-Boitsfort, de Woluwe-Saint-Lambert et de Woluwe-Saint-Pierre. Sans recevoir d'échevinats, mais en obtenant des mandats locaux de moindre rang, il soutient les coalitions au pouvoir à Jette et à Saint-Gilles. Au total, il détient 25 mandats d'échevin, soit un de moins qu'en 2000. Au vu de ses performances en voix et en sièges, ce sont là des résultats quasiment inespérés.

La rupture des FDF avec le MR, survenue le 25 septembre 2011, soulève la question de la stratégie électorale à adopter à l'avenir. En novembre de la même année, deux points de vue s'expriment au Conseil général du parti: les uns souhaitent que des listes FDF soient déposées dans toutes les communes, alors que d'autres plaident en faveur d'une prise en compte des situations locales, avec respect de l'autonomie des sections. La question est tranchée en janvier 2012: autant que possible, la formation amarante se présentera sous ses propres couleurs et avec son logo.

Entre-temps, le 27 novembre 2011, le Congrès des FDF adopte la «Charte des engagements fondamentaux pour les élections communales d'octobre 2012[19]». Ce document ne concerne pas seulement les candidats du parti, mais aussi «celles et ceux qui veulent les rejoindre». Il comporte deux parties. La première énumère des engagements de nature assez générale: le respect des principes démocratiques, du suffrage universel, de la laïcité politique, de l'égalité entre l'homme et la femme, de l'égalité des citoyens devant

18 *Le Soir*, 4-5 novembre 2006.
19 Texte consultable sur le site http://www.fdf.be.

la loi, la reconnaissance de la diversité et le renforcement de la citoyenneté par la démocratie participative. Relative à Bruxelles, la seconde partie comprend des engagements à caractère institutionnel: la préservation de l'autonomie communale, le refus de toute fusion des communes sans l'adhésion des édiles et des populations dûment consultés, la défense de Bruxelles comme région à part entière, le rejet de toute cogestion de cette région par la Communauté ou par la Région flamande, le refus du «carcan» et la préparation de l'élargissement territorial de la Région de Bruxelles-Capitale. S'y ajoutent le renforcement des liens avec les communes de la périphérie, l'affirmation de l'appartenance des communes bruxelloises à la Fédération Wallonie-Bruxelles, le soutien aux bourgmestres non nommés de la périphérie, le respect des droits linguistiques individuels, l'introduction du bilinguisme des services, avec répartition des agents de chaque groupe linguistique en fonction du volume d'affaires à traiter.

Si l'on en croit des déclarations ultérieures de B. Clerfayt et de D. Thiéry[20], il existerait, en réalité, plusieurs versions de cette charte, tantôt plus souples, tantôt plus contraignantes, qui permettraient d'en ajuster le contenu au cas par cas. La version intégrale est signée par les alliés des FDF à Woluwe-Saint-Lambert. Par contre, aucun engagement très astreignant ne semble sollicité des partenaires libéraux et indépendants figurant sur les listes du bourgmestre, à dominante FDF, d'Auderghem et de Schaerbeek, ni sur la liste à ossature MR du bourgmestre de Koekelberg. À Etterbeek, O. Maingain exige que le chef de file de la liste du bourgmestre, le libéral Vincent De Wolf, signe la «Charte des engagements fondamentaux» dans sa version intégrale, pour que des candidats FDF puissent être ses colistiers. L'intéressé s'y refuse, arguant que le document en question est incompatible avec l'accord sur la réforme de l'État souscrit par son parti. Emmenés par Didier van Eyll, ancien secrétaire d'État régional et ancien secrétaire général du FDF, sept membres de la section locale décident, néanmoins, de figurer sur la liste du bourgmestre. Ils sont considérés comme démissionnaires.

Les FDF subissent les effets d'autres scissions: ainsi, celle de l'Union des francophones anderlechtois, menée par Jean-Jacques Boelpaepe et Anne-Marie Vanpévenage, celle de l'échevine Delphine Bourgeois, suivie d'une conseillère communale, à Ixelles, ou encore

20 *Le Soir*, 23 mai et 7 juin 2006.

celle, persistante, de la mouvance de Jean-Pierre Cornelissen à Koekelberg. Il bénéficie, par contre, d'une alliance avec le député régional Olivier de Clippele, temporairement exclu du MR, à Ixelles.

2012

Le slogan adopté en vue des élections du 14 octobre 2012 est «Faire respecter Bruxelles commence par les communes». Il faut, précisent les FDF, préserver les communes par rapport à la Région, où l'on a «triché en termes de représentation démographique», en instaurant une surreprésentation flamande, bénéfique à des mandataires soucieux avant tout de «servir les intérêts de la Flandre»[21]. Il convient d'éviter que ces élus néerlandophones «passent les communes bruxelloises à la moulinette de leurs exigences afin de les mettre au pas[22]».

L'ambition de la formation amarante est triple: conserver ses quatre mayorats, participer à un certain nombre de majorités et se relancer dans des communes comme Anderlecht, Bruxelles-Ville, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode, où elle manque de visibilité. Pareille entreprise ne sera pas aisée, en raison de la concurrence exercée par les libéraux. C'est à ceux-ci qu'O. Maingain adresse la plupart de ses critiques, en dénonçant leur capitulation devant les exigences flamandes et leur dérive droitière.

Les FDF accueillent le verdict des urnes avec un certain soulagement: ils recueillent 12,3 % du total des sièges à pourvoir, soit autant qu'en 2006. Les listes du bourgmestre d'Auderghem et de Woluwe-Saint-Lambert progressent sensiblement, alors que celles de Watermael-Boitsfort et de Schaerbeek se tassent. Pour le taux de pénétration dans l'agglomération, D. Gosuin, O. Maingain, M. Payfa et B. Clerfayt se classent, respectivement, en première, troisième, septième et huitième positions. Par contre, le redéploiement souhaité dans certaines communes populaires n'est pas au rendez-vous: les scores réalisés sont à l'étiage à Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles-Ville, Etterbeek, Forest, Ganshoren, Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode. Dans l'ensemble, la direction du parti est plutôt satisfaite. Selon D. Gosuin,

21 *Le Soir*, 21 mai 2012.
22 *La Libre Belgique*, 15-16 septembre 2012.

la tenue assez bonne de sa formation serait due à la récupération d'un électorat de centre-gauche, aux inquiétudes provoquées par la montée de la N-VA, à la plus grande liberté de ton retrouvée par les candidats et au mouvement de sympathie créé par «l'obsession de Charles Michel de tuer les FDF», au prix de «coups bas et d'alliances contre nature»[23].

À l'issue du scrutin du 14 octobre 2012, les FDF participent à dix majorités. Ils se maintiennent au pouvoir à Auderghem, Evere, Schaerbeek, Uccle, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre. Ils soutiennent l'action des Collèges, mais sans y siéger, à Ixelles et à Jette. Ils font leur retour dans les Collèges de Forest et de Koekelberg. Par contre, ils perdent le mayorat de Watermael-Boitsfort, commune dirigée par une coalition formée d'Écolo, du MR et de la liste Gestion municipale humaniste. Ils détiennent 17 échevinats, comme en 1988.

Quelques options de politique communale

Il est impossible de passer en revue toutes les politiques menées par des majorités auxquelles s'associe le FDF, dans 19 communes assez différentes les unes des autres et pendant sept mandatures. Aussi nous attacherons-nous à quelques grandes options transversales adoptées par le parti, dont on retrouve, à des degrés divers, la trace dans toute l'agglomération ou dans une bonne partie de celle-ci. Nous examinerons successivement les initiatives prises par le FDF pour contribuer au renouvellement du personnel politique, afin de promouvoir une démocratie locale plus participative et une politique de la ville, en vue aussi d'assurer une gestion efficace des administrations communales.

Une contribution au renouvellement du personnel politique

Le FDF permet à de nouveaux venus d'accéder à des responsabilités politiques locales: de la sorte, il incarne «une forme de rénovation de la vie publique, ouverte et détachée des piliers traditionnels[24]». Favorise-t-il la participation politique des femmes, des jeunes et des

23 *Le Soir*, 17 octobre 2012.

24 A. Colignon et C. Kesteloot, «Le FDF: l'échec d'une expérience pluraliste», dans P. Delwit et J.-M. De Waele (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1996, p. 178.

Belges issus de l'immigration? Telle est la question qui retiendra ici notre attention.

Première formation à se doter d'une présidente, le FDF est, de l'avis général des spécialistes, un des rares partis qui réserve d'emblée une place significative aux femmes dans ses organes. Il en est de même dans les Collèges et dans les Conseils communaux. C'est ainsi qu'Andrée Payfa-Fosseprez est la première dame à ceindre l'écharpe mayorale dans une commune de l'agglomération, Watermael-Boitsfort, en 1976. 20 ans plus tard, en Région de Bruxelles-Capitale, 20 % des bourgmestres, 35 % des échevins et 37 % des conseillers portant les couleurs du FDF sont de sexe féminin. En 2000, alors que les listes électorales doivent compter au moins un tiers de candidates aux termes de la loi, le président O. Maingain invite instamment les sections locales à aller au-delà de ce minimum: il faut tendre à la parité entre les sexes, avec une répartition équilibrée des places en ordre utile. En 2012, sur les 140 conseillers communaux que le parti fait élire, toutes régions confondues, 70 sont des femmes. Ce n'est pas l'effet du hasard, mais le fruit d'une politique volontariste, menée de longue date.

Le FDF est fondé par des hommes d'âge mûr. Cependant, il constitue bientôt un pôle d'attraction pour de jeunes intellectuels: il se positionne, en effet, sur des terrains qui ne sont guère occupés par les autres forces politiques, comme l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la qualité de la vie et la participation des citoyens à la vie publique. Par la suite, il subit, à cet égard, la concurrence d'Écolo. Dans la seconde moitié des années 1980 et au début de la décennie suivante, il pâtit d'une certaine désaffection au sein de la génération montante. Celle-ci reçoit à nouveau sa chance à partir des élections communales d'octobre 2000, lorsque de jeunes candidats sont alignés en nombre sur des listes à ossature ou à participation FDF. La transition entre «la génération historique et la génération prospective», selon les termes d'O. Maingain, n'est pas une sinécure, mais elle a bel et bien lieu.

En matière de représentation des Belges issus de l'immigration, le FDF fait œuvre de pionnier: grâce, il est vrai, à un jeu complexe de suppléances, un journaliste du *Soir* d'origine syro-libanaise, Abed Attar, siège au Conseil communal de Bruxelles-Ville de juillet 1982 à janvier 1983. Comme on l'a vu, la question de l'immigration divise le parti amarante au cours des années 1980. Le climat ambiant change au début de la décennie suivante. C'est ainsi que le FDF fait élire

2 des 14 conseillers communaux d'ascendance extraeuropéenne choisis dans les 19 communes, le 9 octobre 1994. En ce domaine, l'alliance avec le PRL, puis avec le MR-LB ne facilite pas les ouvertures: le leader libéral bruxellois, Jacques Simonet, reconnaît que sa formation «a un temps de retard [...] dans la prise en compte de l'évolution sociologique de la population bruxelloise[25]», constat effectué plus crûment par un certain nombre de ténors du FDF. Le parti fédéraliste bruxellois n'en compte pas moins 7 élus communaux issus de l'immigration extraeuropéenne en 2000, 10 en 2006 et 7 en 2012. En 2010, O. Maingain rompt une lance en faveur d'une présence accrue de «candidats d'origine étrangère qui disposent d'une bonne visibilité et d'une bonne implantation [...], sans pour autant faire des listes sur une base communautariste[26]». Son message est entendu. De tels mandataires sont d'ascendance marocaine, turque ou originaires d'Afrique subsaharienne. Cette dernière communauté semble bénéficier d'un soutien particulier au sein du FDF, en raison de sa contribution au rayonnement de la langue et de la culture françaises.

Si le renouvellement du personnel politique s'opère par la féminisation et par le rajeunissement des listes, ainsi que par l'élection de Belges issus de l'immigration, n'est-il pas freiné par l'émergence de dynasties politiques? La question ne peut être éludée. On constate, en effet, la récurrence de certains patronymes sur les listes du FDF: Clerfayt, Defosset, Lagasse, Maingain, Persoons, Risopoulos et surtout Payfa, avec, dans ce cas, six mandatures consécutives de mayorat exercé à Watermael-Boitsfort. Au fil du temps, sur ce plan, le FDF se différencie de moins en moins des partis traditionnels.

Une démocratie communale participative, une politique de la ville

Selon les termes de L. Outers, le FDF entend dépasser «ce que Metternich eût appelé le solennel trompe-l'œil de nos institutions politiques[27]». C'est pourquoi il s'engage en faveur d'une démocratie communale participative, fondée sur l'information et sur la consultation des citoyens. Non seulement il s'oppose à ce que toute décision fondamentale – qu'il s'agisse de la délimitation de l'agglomération bilingue ou de la fusion des communes bruxelloises – soit

25 *La Libre Belgique*, 12 septembre 2005.

26 *La Dernière Heure* en ligne, 15 juin 2010.

27 C. de Groulart, *Lucien Outers. Portrait d'un trouble-fête*, Bruxelles, Rénovation, 1971, p. 87.

adoptée sans prise d'avis des populations concernées, mais il prône aussi la mise en place de conseils consultatifs des habitants. Il se conforme à cette option dans les communes dont il assure la gestion.

Le parti fédéraliste bruxellois se montre également réceptif aux suggestions, aux requêtes et aux critiques du secteur associatif. Si l'on en croit le communiste Jacques Moins, c'est là un de ses atouts: «Il faut le constater: alors que les formations traditionnelles [...] ont marqué plus que des réserves vis-à-vis de l'action des comités de quartier, le FDF s'y est souvent montré comme un partenaire ouvert et attentif[28].»

La démocratie locale suppose aussi une politique de proximité. Celle-ci contribue au succès du FDF, notamment à Auderghem, commune dont le bourgmestre décrit sa pratique en ces termes: «Les gens ont besoin de sentir que les mandataires sont à l'écoute, qu'ils sont présents, qu'ils règlent rapidement les problèmes. Le bourgmestre doit répondre à tout le courrier et recevoir tous ceux qui le demandent[29].»

Par ailleurs, les municipalistes du FDF s'efforcent généralement de mettre en œuvre une politique de la ville reposant sur un plan d'ensemble. On en trouve une illustration à Schaerbeek où l'échevin, puis bourgmestre, B. Clerfayt lance d'ambitieux programmes de rénovation urbaine, avec conclusion de contrats de quartier, visant à revitaliser des zones sinistrées avec la collaboration de leurs habitants. Autre exemple: à Auderghem, le bourgmestre FDF R. Dept met sur pied un vaste plan d'aménagement des voiries, pour remédier à l'utilisation de rues à caractère résidentiel comme itinéraires de délestage par les automobilistes.

Une gestion pragmatique?

Tel n'est pas le résultat obtenu par tous les bourgmestres arborant les couleurs du FDF. Ainsi, à Schaerbeek, R. Nols, de plus en plus en marge du parti, accumule «une montagne de dettes» couverte par des emprunts contractés en Suisse, à la consolidation desquels la Région de Bruxelles-Capitale devra apporter sa contribution[30]. Il finit par mettre un terme à la construction, largement entamée,

28 J. Moins, «Où va le FDF?», *Cahiers marxistes*, n° 40, décembre 1971, p. 11.

29 P. Sac, *Didier Gosuin. Les mains vertes. Itinéraire atypique d'un ministre de l'environnement à Bruxelles*, Bruxelles, Luc Pire, 2004, p. 141.

30 *De Morgen*, 22 septembre 1982.

d'un nouvel hôpital et par fermer des écoles. À Woluwe-Saint-Pierre, F. Persoons se montre, certes, «audacieux dans le domaine de la politique immobilière et des investissements sociaux, culturels et sportifs, qu'il gère un peu comme une entreprise privée[31]». Il initie de nombreux travaux de construction, dotant la commune d'équipements collectifs de pointe. Toutefois, comme il n'attend pas toujours la réception de subsides de l'État pour passer à l'action, il recourt à l'emprunt. Il prête ainsi le flanc à la critique de «mégalomanie» de ses concurrents libéraux, qui évincent son parti du pouvoir local pour trois mandatures.

Telle n'est pas l'attitude qui prévaut dans des bastions du FDF comme Auderghem, Woluwe-Saint-Lambert et, depuis 1994, Schaerbeek. Sans négliger les investissements d'infrastructures ni les défis sociaux, les bourgmestres et échevins concernés redressent les finances communales par une politique parfois jugée «spartiate[32]». Ils font preuve de pragmatisme, veillant à «appréhender les problèmes concrets sans avoir à emprunter les détours d'une idéologie[33]». L'un d'eux, D. Gosuin, déclare même: «L'idéologie n'a guère d'importance au niveau local. Si j'étais à Saint-Gilles, il est probable que je mènerais la même politique que le socialiste Charles Picqué. Dans une commune, le débat porte sur la qualité de la gestion et des projets[34].» Ce pragmatisme, doublé d'une capacité de gestion éprouvée, explique la longévité de certaines majorités bruxelloises pilotées par le FDF.

Des enjeux communautaires locaux

Le parti fédéraliste bruxellois n'aurait pas la visibilité dont il dispose sans un positionnement ferme sur des questions communautaires, axé non seulement sur la défense, mais aussi sur la promotion des droits des francophones. Aussi convient-il de s'attacher à deux problématiques: le contournement des lois linguistiques de 1962-1963 et la représentation flamande dans les Collèges communaux, ainsi que dans les organes des CPAS.

La loi sur l'emploi des langues en matière administrative du 2 août 1963 prévoit l'introduction de la parité entre francophones

31 D. Laroche, «Persoons, François», dans *Nouvelle Biographie nationale*, t. 8, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, 2005, p. 302.

32 P. Sac, *op. cit.*, p. 138.

33 C. de Groulart, *op. cit.*, p. 89-90.

34 P. Sac, *op. cit.*, p. 137.

et néerlandophones, pour les fonctions supérieures, à réaliser dans les dix ans, ainsi que la connaissance orale de la seconde langue par les agents en contact avec le public. Le FDF y voit une atteinte à l'autonomie communale, mais également un déni de réalité, puisque les besoins effectifs de la population ne sont pas pris en compte. C'est pourquoi, dès 1970, les premiers bourgmestres de ce parti engagent des fonctionnaires locaux francophones, en vue de remédier à la «flamandisation» des administrations. Ils veillent aussi à minimiser les répercussions de la législation linguistique pour les agents de langue française, en termes de nomination et d'avancement. À cet effet, ils tirent parti de modifications du cadre, de révisions de l'organisation hiérarchique, des imprécisions et des ambiguïtés des textes légaux, ainsi que des failles en matière de contrôle des pouvoirs locaux par la tutelle. Ils obligent le gouvernement à adopter de nombreuses mesures dérogatoires, au grand dam des partis flamands.

Deux autres stratégies sont utilisées par des majorités à participation FDF afin de parvenir au même résultat: la multiplication d'ASBL para-communales et la nomination de contractuels ou assimilés, sans examen de connaissances linguistiques. La première formule permet de créer des centaines d'emplois, destinés à «des personnes en principe écartées par la voie administrative, qui postule le passage d'examens et le respect de diverses règles linguistiques», dispositif qu'il s'agit d'éluder, ainsi que le reconnaît F. Persoons[35]. Par le biais de programmes de remise au travail de sans-emploi, la seconde voie favorise l'engagement de contractuels subsidiés, sans vérification préalable de leurs compétences linguistiques: un tel contrôle ne serait exigé que pour les seuls agents statutaires, argue le FDF. Pareille échappatoire devient en partie caduque en 1996, lorsque le ministre régional FDF D. Gosuin ratifie l'accord dit «de courtoisie linguistique», non sans susciter le mécontentement de certains mandataires du parti amarante.

Avant 1989, le FDF ne prévoit pas de représentation flamande garantie dans les Collèges qu'il contrôle: il s'oppose même à ce principe, qu'il juge superflu et attentatoire à la logique démocratique. Cependant, la nouvelle loi communale du 16 juin 1989 autorise la création d'un échevinat surnuméraire par un Conseil municipal, afin d'assurer au Collège la présence du groupe linguistique

35 *La Libre Belgique*, 26 août 1980.

minoritaire, néerlandais en l'occurrence. Si le Collège compte déjà en son sein un ou plusieurs néerlandophone(s), ce mécanisme peut être utilisé pour désigner un échevin francophone supplémentaire. Il est mis en œuvre par des élus du FDF, lorsque ceux-ci ont le choix, pour renforcer la position des mandataires de langue française, non pour assurer la représentation des néerlandophones. Il n'y a pas d'échevin surnuméraire à Auderghem, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Lambert, ni à Forest et à Uccle, communes où le FDF est en mesure de se montrer intraitable.

La nouvelle loi communale dispose aussi que, si le Conseil de l'aide sociale ne comprend aucun représentant du groupe linguistique minoritaire, néerlandais en l'occurrence, le candidat de ce groupe non élu au Conseil communal ayant réalisé le meilleur score siégera de plein droit dans cette assemblée. Par ailleurs, au cas où le Bureau permanent du CPAS ne compterait aucun représentant du groupe linguistique minoritaire (néerlandais), un membre du Conseil de l'aide sociale de ce groupe pourrait y siéger avec voix consultative. Lorsque le FDF peut faire prévaloir cette position – c'est le cas, au départ, à Auderghem, Forest, Ixelles, Uccle et Watermael-Boitsfort –, il veille à ce que le prescrit légal ne soit pas appliqué: il invoque l'argument selon lequel un membre du Conseil de l'aide sociale n'est nullement obligé de déclarer son appartenance linguistique. Il doit néanmoins s'incliner, fût-ce après plusieurs années d'obstruction, sous la pression des autorités de tutelle.

En 2001, deux lois votées en vertu de l'accord du Lombard encouragent les communes bruxelloises à se doter d'une majorité bilingue, par la présence d'un échevin ou d'un président de CPAS flamand. Un avantage financier est attaché à la mise en œuvre de ce mécanisme. Le FDF critique sévèrement pareille disposition qui, selon lui, fausse les résultats du suffrage universel en suscitant, chez les édiles, la tentation des «deniers de Judas», selon les termes d'O. Maingain[36]. Lorsqu'il n'est pas maître du jeu, le FDF accepte la présence d'un échevin flamand au Collège, pourvu que ce dernier soit pris sur le quota d'un de ses partenaires. À Auderghem et à Woluwe-Saint-Lambert, D. Gosuin et O. Maingain s'y refusent jusqu'en octobre 2012, avant de changer d'attitude.

36 «Maingain accepte un échevin flamand contre 300 000 euros», htttp://www.7sur7.be/7s7/fr/14836.

Dans la première de ces deux communes, ce revirement s'explique par l'ouverture de la majorité à un cartel flamand, décidée en partie comme mesure de rétorsion envers Écolo, à la suite de l'éviction de M. Payfa du mayorat de Watermael-Boitsfort. À Woluwe-Saint-Lambert, le jeu est plus subtil. Après l'avoir niée, O. Maingain reconnaît la qualité d'élu flamand à un mandataire qui a rejoint sa liste. Il en fait un échevin pour percevoir 300 000 euros, somme qu'il utilise afin de soutenir les francophones de la commune à facilités voisine, Zaventem. Il y voit une forme de «recyclage [...] de l'argent sale[37]».

Conclusion

Dans l'agglomération bruxelloise, le FDF atteint son apogée lors d'élections locales en octobre 1976, avec 5 majorités absolues en voix ou en sièges, près de 40 % des élus communaux, 8, puis 9 participations à des majorités, 6 mayorats et 45 échevinats. Il subit un recul sévère en 1988, puis une érosion en 1994 et en 2000. Il se stabilise en 2006 et en 2012, avec un peu plus de 12 % du nombre total de conseillers élus dans les 19 communes. Ses principaux points d'ancrage sont Auderghem, Schaerbeek, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Lambert. Ses scores les plus faibles sont réalisés à Ganshoren, Jette, Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode.

Le FDF s'affirme en accueillant des électeurs et des mandataires en rupture avec les partis traditionnels. Sur le plan local, il s'enracine en adoptant des positions innovantes dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de la qualité de la vie et de la démocratie participative. Il table sur le dialogue avec le secteur associatif et sur un réseau dense de sections locales. Il s'adapte à l'évolution sociologique de la Région de Bruxelles-Capitale. Il fait preuve de volontarisme en matière de représentation politique des femmes. Il mise aussi sur les qualités de ses meilleurs municipalistes, qui lui confèrent un ancrage communal grâce à trois de leurs atouts: le pragmatisme, la capacité à mener une politique de proximité et la saine gestion des finances locales.

Le parti amarante pâtit aussi de quelques faiblesses. Ainsi, dans les années 1980, il étale ses divisions internes sur la question sensible de l'immigration. S'il progresse lorsque les enjeux commu-

37 *Ibid.*

nautaires sont dominants, il recule quand d'autres problèmes s'imposent à l'agenda politique. Il subit alors les effets du nomadisme électoral de certains mandataires et de la volatilité de la frange mobile de son corps électoral. La personnalisation du pouvoir, incarné par des bourgmestres dotés d'une grande popularité, lui sourit, puis lui joue des tours, notamment à Etterbeek, à Molenbeek-Saint-Jean et à Schaerbeek. Au tournant des années 1980-1990, le FDF a du mal à gérer une transition générationnelle, lors du remplacement des «pères fondateurs», et à attirer des jeunes.

Sauf dans les situations de majorité absolue, les victoires électorales de la formation amarante ne se traduisent pas nécessairement en participations au pouvoir. Plus le parti fédéraliste progresse, plus il semble perçu par ses alliés potentiels comme un intrus ou comme un danger, ce qui lui vaut d'être laissé sur la touche. À l'inverse, un FDF affaibli a davantage de chances d'être associé à la gestion des communes bruxelloises. En pareil cas, cependant, il est souvent une force d'appoint.

Sur le plan local, la collaboration du FDF avec le PRL, puis avec le MR-LB semble soulever plus de difficultés que d'enthousiasme, en raison de la persistance de rivalités personnelles, du souvenir d'anciennes tensions et de la perspective d'une cohabitation éventuelle avec des mandataires flamands jugés «infréquentables». Les mécanismes mis en œuvre, à l'échelon municipal, pour favoriser les rapprochements semblent souvent insuffisants ou inopérants. L'octroi du pouvoir de décision, confié à la direction du FDF en juin 2005, lorsqu'il s'agit de trancher des cas douteux d'alliance, n'est pas seulement un fait inhabituel dans l'histoire du parti: à notre estime, il révèle aussi une certaine méfiance à l'égard du partenaire libéral. Sauf dans les communes où son apport est indispensable pour conserver des mayorats, ce dernier devient le principal adversaire des Fédéralistes démocrates francophones, après la rupture avec le MR de septembre 2011.

ANNEXE I[38]
SUFFRAGES RECUEILLIS PAR DES LISTES FDF OU À DOMINANTE FDF

COMMUNES	1970	1976	1982	1988	1994	2000	2006	2012
Anderlecht	7455	10699	7052	— (A)	4751	— (B)	— (C)	3499
Auderghem	7322 (D)	9059	8459	8747	7703	7754	8861 (E)	10141 (E)
Berchem-Sainte-Agathe	2892	3667	3056	2211	1780	1582	— (F)	969
Bruxelles	22444	21441	10914	6883	5606	— (C)	— (G)	4827
Etterbeek	11876 (D)	15775	10576	4845	2908 (H)	— (C)	— (C)	1784
Evere	3073	4474	3161	2170	2227	1509	— (F)	1954
Forest	10491	12399	9103	5066	3634	— (B)	— (C)	2365
Ganshoren	3279	3387	2354	1706	1775	— (B)	— (F)	860
Ixelles	14569	13261	9280	6183	— (I)	— (C)	— (F)	— (J)
Jette	6231	7756	4207	3487	3126	— (B)	— (K)	1508
Koekelberg	2599	2649	1869	— (L)	1562	981	— (M)	— (I)
Molenbeek-Saint-Jean	5933	8668	10804 (E)	— (N)	2725	— (O)	— (F)	1604
Saint-Gilles	6706	6797	3201	1063	1113	469	— (F)	678
Saint-Josse-ten-Noode	2473	3171	1254	840	612	637	— (F)	473
Schaerbeek	22340	31551	25234 (E)	4190	5399	— (B)	— (C)	16792 (P)
Uccle	15484 (D)	16300	8698	6235	6018	2602	— (C)	5202
Watermael-Boitsfort	5935	6714	5654	5536	3524	— (C)	— (C)	4560 (E)
Woluwe-Saint-Lambert	11271	12716	13587	— (Q)	— (Q)	— (C)	— (C)	— (C)
Woluwe-Saint-Pierre	8200 (D)	11923	7605 (R)	4479	3291	2406	— (C)	2767 (S)

(A) Liste de cartel PRL-FDF.
(B) Liste de fédération PRL-FDF, avec ou sans le MCC.
(C) Liste du/de la bourgmestre incluant des candidats du FDF, du MR-LB, des individualités issues d'autres partis ou des personnalités indépendantes.
(D) Liste de cartel FDF-Démocratie bruxelloise.
(E) Liste du/de la bourgmestre à ossature FDF.
(F) Liste du Mouvement réformateur.
(G) Liste de cartel Renouveau bruxellois, à dominante libérale.

38 Les tableaux peuvent se lire horizontalement et verticalement. Chaque lettre figurant entre parenthèses, derrière un chiffre, renvoie à une note infra-paginale.

(H) Liste FDE, à dominante FDF, avec représentation du mouvement ERE (Europe-Régions-Environnement) et présence de candidats indépendants.
(I) Liste du bourgmestre à prépondérance PRL, MR-LB ou MR.
(J) Liste de Clippele (libéraux dissidents)-FDF.
(K) Liste de cartel FDF-RJ (Réformateurs jettois, dissidents du MR).
(L) Liste ARK (Action pour le renouveau de Koekelberg, sur laquelle figurent des candidats du FDF).
(M) Liste de cartel FDF-ARK.
(N) Liste de cartel FDF-RPM (Rassemblement pour Molenbeek).
(O) Liste de cartel PRL-FDF-PVV-candidats indépendants.
(P) Liste du bourgmestre incluant le FDF, des dissidents libéraux et des candidats indépendants.
(Q) Liste du bourgmestre unissant le FDF au PRL, puis au MR-LB, ensuite au MR.
(R) 8 374 voix lors d'un second scrutin, après l'annulation du premier.
(S) Liste FDF-IC (Intérêts communaux).

ANNEXE II
POURCENTAGES DES VOTES VALABLES OBTENUS PAR DES LISTES FDF OU À DOMINANTE FDF

COMMUNES	1970	1976	1982	1988	1994	2000	2006	2012
Anderlecht	11,9	18,1	13,9	— (A)	11,2	— (B)	— (C)	7,9
Auderghem	35,1 (D)	42,2	43,5	48,7	46,2	48,6	54,9 (E)	64,1 (E)
Berchem-Sainte-Agathe	23,8	29,3	25,6	18,7	16,0	14,8	— (F)	8,2
Bruxelles	25,1	27,3	16,8	11,8	10,3	— (C)	— (G)	7,6
Etterbeek	38,0 (D)	55,7	46,2	23,6	16,3 (H)	— (C)	— (C)	10,0
Evere	18,8	22,8	16,5	11,8	13,1	9,2	— (F)	11,4
Forest	32,0	40,2	34,9	22,0	17,3	— (B)	— (C)	10,4
Ganshoren	25,1	22,2	16,4	12,7	14,4	— (B)	— (F)	7,0
Ixelles	28,4	29,5	24,0	17,9	— (I)	— (C)	— (F)	— (J)
Jette	24,8	27,3	16,5	14,4	14,1	— (B)	— (K)	6,2
Koekelberg	24,0	25,3	21,2	— (L)	20,1	12,5	— (M)	— (I)
Molenbeek-Saint-Jean	15,0	22,7	33,4 (E)	— (N)	10,1	— (O)	— (F)	4,5
Saint-Gilles	24,4	30,5	19,5	7,0	8,0 (T)	3,0	— (F)	3,9
Saint-Josse-ten-Noode	20,4	30,8	17,6	13,6	10,9	9,2	— (F)	4,9
Schaerbeek	33,3	51,7	51,5 (E)	9,5	13,5	— (B)	— (C)	32,7 (P)
Uccle	33,9 (D)	34,7	19,6	15,1	15,8	6,9	— (C)	13,8
Watermael-Boitsfort	38,2	39,8	34,2	35,8	24,4	— (C)	— (C)	33,1 (E)
Woluwe-Saint-Lambert	39,4	42,5	45,5	— (Q)	— (Q)	— (C)	— (C)	— (C)
Woluwe-Saint-Pierre	36,0 (D)	48,2	32,7 (R)	20,9	16,7	12,3	— (C)	13,9 (S)

(A) Liste de cartel PRL-FDF.
(B) Liste de fédération PRL-FDF, avec ou sans le MCC.
(C) Liste du/de la bourgmestre incluant des candidats du FDF, du MR-LB, des individualités issues d'autres partis ou des personnalités indépendantes.
(D) Liste de cartel FDF-Démocratie bruxelloise.
(E) Liste du/de la bourgmestre à ossature FDF.
(F) Liste du Mouvement réformateur.
(G) Liste de cartel Renouveau bruxellois, à dominante libérale.
(H) Liste FDE, à dominante FDF, avec représentation du mouvement ERE (Europe-Régions-Environnement) et présence de candidats indépendants.
(I) Liste du bourgmestre à prépondérance PRL, MR-LB ou MR.

(J) Liste de Clippele (libéraux dissidents)-FDF.
(K) Liste de cartel FDF-RJ (Réformateurs jettois, dissidents du MR).
(L) Liste ARK (Action pour le renouveau de Koekelberg, sur laquelle figurent des candidats du FDF).
(M) Liste de cartel FDF-ARK.
(N) Liste de cartel FDF-RPM (Rassemblement pour Molenbeek).
(O) Liste de cartel PRL-FDF-PVV-candidats indépendants.
(P) Liste du bourgmestre incluant le FDF, des dissidents libéraux et des candidats indépendants.
(Q) Liste du bourgmestre unissant le FDF au PRL, puis au MR-LB, ensuite au MR.
(R) 37 % lors d'un second scrutin, après l'annulation du premier.
(S) Liste FDF-IC (Intérêts communaux).
(T) 17,4 % pour une liste PRL-FDF lors d'un second scrutin, après l'annulation du premier.

ANNEXE III
SIÈGES OBTENUS PAR DES LISTES FDF OU À DOMINANTE FDF (PAR RAPPORT AU TOTAL DES SIÈGES À POURVOIR)

COMMUNES	1970	1976	1982	1988	1994	2000	2006	2012
Anderlecht	4/37	9/47	7/45	— (A)	5/43	— (B)	— (C)	3/47
Auderghem	9/23 (D)	16/31	17/31	18/31	17/29	17/29	19/29 (E)	19/31 (E)
Berchem-Sainte-Agathe	5/17	9/25	8/25	6/25	5/25	4/25	— (F)	2/27
Bruxelles	12/41	15/49	9/47	6/47	5/47	— (C)	— (G)	3/49
Etterbeek	13/29 (D)	25/37	19/35	10/35	6/33 (H)	— (C)	— (C)	3/35
Evere	4/19	7/29	5/31	3/31	4/29	2/31	— (F)	4/33
Forest	10/29	17/37	16/37	9/37	7/35	— (B)	— (C)	3/37
Ganshoren	5/17	6/27	4/27	3/27	4/27	— (B)	— (F)	1/27
Ixelles	12/37	14/43	11/41	8/41	— (I)	— (C)	— (F)	— (J)
Jette	7/25	11/35	7/35	5/35	5/33	— (B)	— (K)	1/35
Koekelberg	4/17	7/25	7/25	— (L)	5/25	3/25	— (M)	— (I)
Molenbeek-Saint-Jean	5/31	10/39	18/41 (E)	— (N)	4/39	— (O)	— (F)	1/45
Saint-Gilles	8/29	13/37	8/35	2/35	2/35 (T)	0/35	— (F)	0/35
Saint-Josse-ten-Noode	4/19	9/27	5/27	3/27	2/27	2/27	— (F)	0/29
Schaerbeek	16/39	28/47	30/47 (E)	4/47	7/47	— (B)	— (C)	9/47 (P)
Uccle	12/33 (D)	16/41	9/41	6/41	7/41	2/41	— (C)	5/41
Watermael-Boitsfort	9/19	14/29	12/27	12/27	8/27	— (C)	— (C)	9/27 (U)
Woluwe-Saint-Lambert	12/27	18/35	19/35	— (Q)	— (Q)	— (C)	— (C)	— (C)
Woluwe-Saint-Pierre	10/25 (D)	20/35	13/35 (R)	8/35	6/33	4/33	— (C)	4/33 (S)
TOTAL	161/513	264/675	224/667 (V)	135/667	120/651	91/653	82/663	84/685

(A) Liste de cartel PRL-FDF.
(B) Liste de fédération PRL-FDF, avec ou sans le MCC.
(C) Liste du/de la bourgmestre incluant des candidats du FDF, du MR-LB, des individualités issues d'autres partis ou des personnalités indépendantes.
(D) Liste de cartel FDF-Démocratie bruxelloise.
(E) Liste du/de la bourgmestre à ossature FDF.
(F) Liste du Mouvement réformateur.

(G) Liste de cartel Renouveau bruxellois, à dominante libérale.
(H) Liste FDE, à dominante FDF, avec représentation du mouvement ERE (Europe-Régions-Environnement) et présence de candidats indépendants.
(I) Liste du bourgmestre à prépondérance PRL, MR-LB ou MR.
(J) Liste de Clippele (libéraux dissidents)-FDF.
(K) Liste de cartel FDF-RJ (Réformateurs jettois, dissidents du MR).
(L) Liste ARK (Action pour le renouveau de Koekelberg, sur laquelle figurent des candidats du FDF).
(M) Liste de cartel FDF-ARK.
(N) Liste de cartel FDF-RPM (Rassemblement pour Molenbeek).
(O) Liste de cartel PRL-FDF-PVV-candidats indépendants.
(P) Liste du bourgmestre incluant le FDF, des dissidents libéraux et des candidats indépendants.
(Q) Liste du bourgmestre unissant le FDF au PRL, puis au MR-LB, ensuite au MR.
(R) 14/35 lors d'un second scrutin, après l'annulation du premier.
(S) Liste FDF-IC (Intérêts communaux).
(T) Six sièges pour une liste PRL-FDF lors d'un second scrutin, après l'annulation du premier.
(U) Auquel s'ajoute, comme dixième élu, un candidat d'ouverture.
(V) 225/667 à l'issue d'un second scrutin à Woluwe-Saint-Pierre, après l'annulation du premier.

ANNEXE IV
BOURGMESTRES (B), ÉCHEVINS (É) DU FDF ET PARTICIPATIONS (P) À DES MAJORITÉS SANS PRÉSENCE DANS LES COLLÈGES

COMMUNES	1970	1976	1982	1988	1994	2000	2006	2012
Anderlecht					2 É	3 É	2 É	
Auderghem		B + 6 É	B + 6 É	B + 6 É	B + 5 É (A)	B + 5 É	B + 6 É	B + 6 É
Berchem-Sainte-Agathe				2 É	2 É	2 É	2 É	
Bruxelles			2 É		2 É			
Etterbeek	B + 4 É (B)	B + 8 É	B + 6 É			3 É	2 É	
Evere							1 É	1 É
Forest	B + 2 É	5 É			1 É	2 É		1 É
Ganshoren						1 É		
Ixelles					1 É		1 É	P
Jette		3 É					P	P
Koekelberg	1 É	2 É	(C)			1 É		1 É
Molenbeek-Saint-Jean		(D)	B + 5 É	1 É	(E)		1 É	
Saint-Gilles					(F)		P	
Saint-Josse-ten-Noode								
Schaerbeek	B + 3 É	B + 8 É	B + 7 É (G)		3 É (H)	B + 3 É	B + 3 É	B + 3 É
Uccle	3 É (I)			1 É	2 É	B	2 É	1 É
Watermael-Boitsfort		B + 3 É	B + 3 É	B + 3 É	B + 1 É (J)	B + 1 É	B + 1 É	
Woluwe-Saint-Lambert		B + 5 É	B + 5 É	B + 4 É (K)	B + 4 É	B + 4 É	B + 3 É	B + 2 É
Woluwe-Saint-Pierre	B + 2 É (L)	B + 5 É				1 É	1 É	2 É

(A) 6 É après le passage d'un échevin PS au FDF en cours de mandature.
(B) Soit trois FDF et un Démocratie bruxelloise.
(C) Après prompte défection de l'unique échevin FDF.
(D) Exclu du PS en novembre-décembre 1980, le bourgmestre Marcel Piccart rejoint alors le FDF.
(E) En 1998, le FDF fait son entrée dans la majorité, obtenant un échevin.
(F) En fin de mandature, la fédération PRL-FDF entre dans la majorité, le FDF obtenant un échevin.
(G) À partir de 1983, le Collège est formé de cinq échevins NOLS. (dissidents du FDF), de deux échevins FDF et d'un échevin indépendant.
(H) Le bourgmestre Francis Duriau (ex-FDF, ex NOLS.) rallie le FDF en 1995.
(I) Soit deux FDF et un Démocratie bruxelloise.
(J) Un échevin du groupe Gestion municipale rejoint le FDF en fin de mandature.

(K) Issu du PSC, le docteur Jean-Marie Massart siège comme «indépendant apparenté FDF». Il est inclus dans le quota de ce parti.
(L) Le bourgmestre est le chef de file de Démocratie bruxelloise.